

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe CFE-CGC

« Sans industrie forte il n'est point d'économie forte ». Précepte que la CFE-CGC a martelé inlassablement en contrepoint de « la société de la connaissance » que d'aucuns prédisaient en vue d'une ère « post industrielle ».

Mondialisation, financiarisation, gestion par les coûts, maximisation des profits à court terme, telle était la doxa économique trop longtemps supportée par une classe politique globalement en manque de vision stratégique. Aujourd'hui encore, on en mesure cruellement les effets induits, tant sur le décrochage de notre outil industriel que, par voie de conséquence, sur l'emploi.

La crise de 2008 avait fait émerger une prise de conscience collective amenant les pouvoirs publics à réagir. Mais la pandémie covid-19 est venue dramatiquement souligner notre trop grande vulnérabilité et dépendance à une chaîne de la valeur très largement délocalisée en pays low-cost.

Avec le Conseil National de l'Industrie (CNI), plus récemment avec celui du numérique, le gouvernement tente de structurer ses efforts, en vue de définir les moyens visant à redynamiser et relocaliser certaines de nos activités. Néanmoins, l'efficacité des nombreuses structures, organismes d'État (APE, AFD...) et autres dispositifs existants, est posée ; encore plus urgemment dans le cadre du plan de « France Relance » et des 35 milliards d'euros mobilisés en faveur de l'industrie.

La CFE-CGC partage pleinement la volonté de l'avis d'inciter à créer les outils visant à : renforcer notre souveraineté économique, répondre aux nouveaux besoins sociétaux autour de quatre objectifs transverses, redéfinir des priorités chiffrées pour les filières stratégiques. La nécessaire dimension européenne de certaines d'entre elles (énergie, transports...) doit elle aussi être prise en compte.

Ainsi, nous soutenons tout particulièrement la préconisation n°9 visant à mettre en place un grand ministère de l'industrie, intégrant les défis sociaux, environnementaux et numériques disposant des moyens pour établir une politique industrielle ambitieuse en lien avec travaux de planification et de réflexion prospective du Haut-commissariat au plan.

Par nature transverse, l'enjeu environnemental doit être appréhendé par le tissu industriel français, comme l'occasion d'une transformation en profondeur de concevoir et produire les biens et services. Le soutien à l'investissement et à l'innovation par les pouvoirs publics est en ce sens déterminant.

Dans ce contexte de profondes mutations, le critère du maintien et de création d'emplois est, pour les rapporteurs comme pour la CFE-CGC, central. Une gouvernance d'entreprise impliquant plus largement les représentants des salariés nous paraît de nature à mieux préserver et préparer les compétences dont nous aurons besoin demain.

Parce qu'il n'est pas trop tard pour redoubler d'efforts et bâtir une véritable stratégie de reconquête industrielle, la CFE-CGC demeure résolument volontariste. Elle partage largement les préconisations contenues dans cet avis qu'elle a voté.